

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
DÉCEMBRE 2024



FINANCES COMMUNALES

Déficit en vue pour 2025

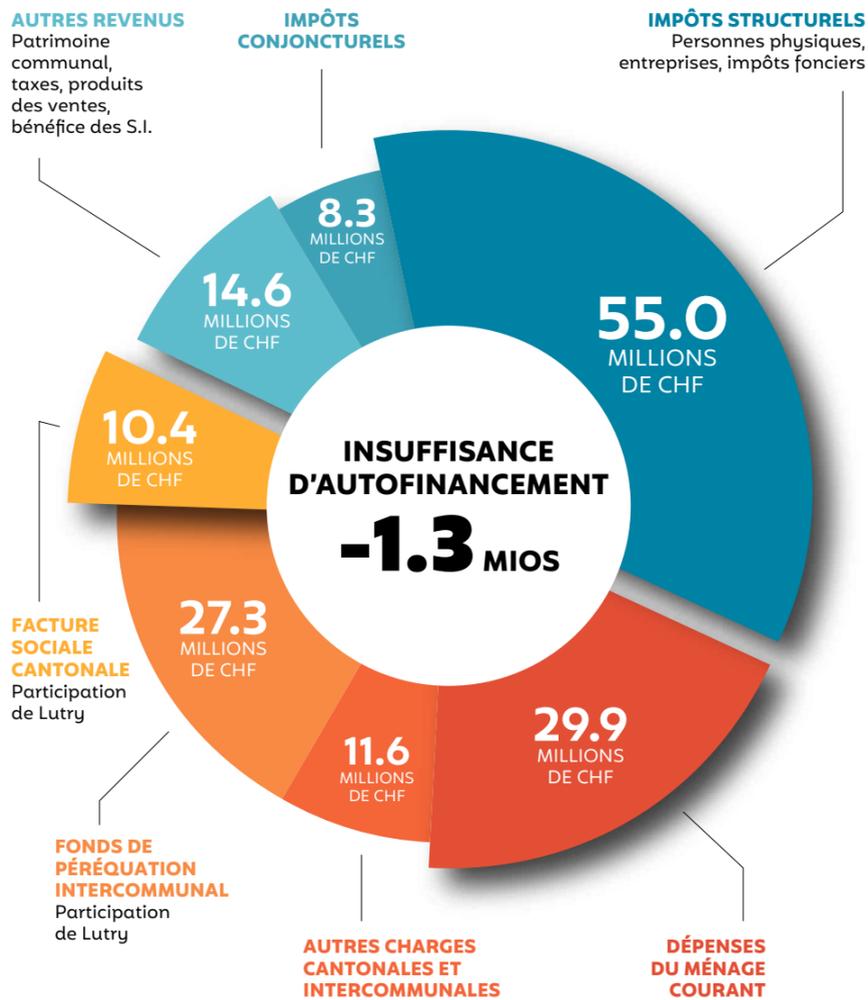
Pour l'année 2025, le budget de la Commune de Lutry prévoit un déficit de 3,4 millions de francs, malgré une légère baisse des charges péréquatives cantonales.

Malgré des efforts importants sur les charges de fonctionnement communales, la Municipalité présente au Conseil communal un budget 2025 déficitaire. Les recettes sont estimées à 77 millions, soit une baisse de 8,95 % par rapport au budget 2024, auxquelles s'ajoute la rémunération des Services industriels de 0,9 million. Cette somme sera néanmoins insuffisante pour couvrir les dépenses, qui devraient se monter à un peu plus de 79 millions. La Commune prévoit donc une insuffisance d'autofinancement de 1,3 million qui la contraindra à s'endetter pour couvrir ses charges courantes. La Municipalité et le Conseil communal devront trouver des solutions pour augmenter à l'avenir les revenus s'ils souhaitent préserver la qualité des prestations offertes.



« Nos charges augmentent, certes, mais de manière mesurée et en phase avec les besoins d'une ville de près de 11000 habitants. »

Etienne Blanc,
Municipal des Finances



CHARGES
79.2 millions

Avec un peu plus de 79 millions de francs en 2025, les charges devraient augmenter de 1,1 million par rapport à 2024. Ceci est principalement dû aux besoins d'accueil préscolaire et parascolaire en forte hausse et plus marginalement à la création de nouveaux postes de travail liés à la croissance de la ville. L'entrée en vigueur de la Nouvelle péréquation intercommunale (NPV) devrait avoir une influence légèrement positive, tout en représentant à elle seule près de 48 % des charges globales de fonctionnement.

RECETTES
78 millions

Les recettes de fonctionnement, budgétées à 78 millions de francs, devraient afficher une diminution d'environ un million de francs par rapport à celles portées au budget 2024. Cette baisse résulte essentiellement d'une estimation des recettes fiscales des personnes morales inférieure de 1,7 million aux prévisions 2024. Cet effet devrait être partiellement compensé par une estimation à la hausse des impôts des particuliers (+0,6 million) et sur les gains immobiliers (+0,5 million).

INVESTISSEMENTS
15 millions

Les investissements 2025 devraient s'élever à plus de 15 millions, dont environ un million financé par la trésorerie courante et amorti par les réserves actuelles à disposition. La majorité des investissements prévus devra être financée par des emprunts, estimés à 13 millions dans le budget. Cela portera la dette totale à plus de 25 millions.

Plus d'informations :
lutry.ch/rapports

AGENDA

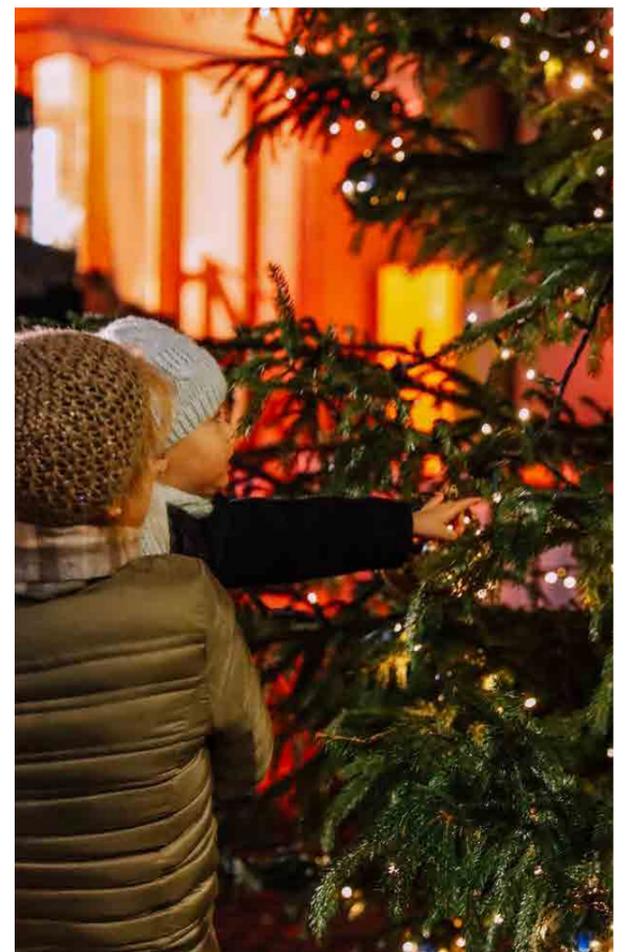
Programme complet sur: lutry.ch/agenda

- 7 DÉC** **MUSIQUE**
Concert Orgue et Brass Band
Temple de Lutry, 18 h
fanfare-crissier.ch
- 8 DÉC** **VIE SOCIALE**
Marché de Noël
Bourg de Lutry, 10 h - 18 h
- 10 DÉC** **MUSIQUE**
Concert de l'Avent
Charlotte Müller Perrier, soprano et Nenad Djukic, orgue
Temple de Lutry, 20 h
- 17 DÉC** **MUSIQUE**
Concert de l'Avent
Patrick Marguerat, hautbois et Nenad Djukic, orgue
Temple de Lutry, 20 h
- 2 JAN** **VIE SOCIALE**
Soirée Saucisse aux choux
Grande salle de Savuit, dès 17 h 30
savuit.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 2024!
Dans un monde en mutation rapide et parfois brutale, Lutry reste un havre de sérénité. Ici, le changement s'opère dans la douceur, en harmonie avec nos valeurs et nos traditions. Il nous tient à cœur de préserver ce qui fait notre qualité de vie unique: un cadre exceptionnel et un esprit convivial. Alors que nous nous préparons à dire adieu à 2024, toute l'Administration communale se joint à nous pour vous souhaiter une nouvelle année de santé et de bonheur dans ce lieu qui nous unit.

La Municipalité



VIE SOCIALE

Rencontres et partage pour l'Avent

Débordante d'énergie, la Société de développement de Lutry ajoute à son riche programme hivernal un calendrier de l'Avent inédit. Il permet aux commerces, aux entreprises et à la population de se retrouver.

Cette année, la Société de développement de Lutry propose un calendrier de l'Avent totalement inédit. Du 1^{er} au 23 décembre, un lieu différent accueille chaque jour la population pour un moment de rencontre et de partage. « Les fenêtres avec des petites bricoles ou du chocolat, c'est sympa. Mais l'esprit de Noël, c'est se retrouver. D'où l'idée de ce calendrier humain », sourit Josiane Rappaz, présidente de la SDL. Et le concept semble susciter de l'intérêt : l'association n'a pas eu de peine à trouver comment remplir les 23 fenêtres de cette année. Ce sont des commerces, bien entendu, mais aussi plusieurs entreprises et habitant-es

de Lutry qui ouvrent leurs portes pour servir un vin chaud, des biscuits et des pâtisseries. La Commune a participé en organisant la fenêtre du 2 décembre dans la cour du château. « Ce calendrier, c'est une super occasion de se faire connaître et de voir du monde. Surtout pour des gens qui travaillent beaucoup et qui ont parfois l'impression d'observer la vie locale à travers un périscope », estime Josiane Rappaz. Elle invite la population à consulter les dates et les horaires sur le site internet de la SDL et sur les réseaux sociaux. Et ajoute que les numéros figurent aussi sur les vitrines des commerces participants à l'opération.



Un programme bien rempli

Le calendrier de l'Avent vient s'ajouter aux autres activités hivernales proposées par la SDL : la patinoire ouverte depuis le 23 novembre et le traditionnel marché de Noël qui aura lieu le dimanche 8 décembre. En plus des commerçants qui seront ouverts, quelque 120 exposants sont attendus de 10 h à 18 h. Plusieurs animations sont prévues tout au long de la journée : le Temple accueillera les concerts du Midi musical et de la chorale Si on chantait ? Les plus jeunes, auront plaisir à rencontrer le Père Noël ou à faire un tour gratuit sur le carrousel du Petit Jacques. Et le stand de la SDL devrait recevoir du monde ! « C'est nous qui représentons la fenêtre du jour pour le calendrier. Cette année, les bénéfices du marché de Noël seront versés à l'association Ensemble avec Talia, qui soutient la recherche contre la mucoviscidose et les familles touchées par cette maladie », conclut la présidente.

Toutes les infos sur : sdlutry.ch

UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

« Développer un fort esprit d'équipe »

Tout Terrain Lavaux Lutry



Nancy Bristel, Présidente

Quels sont les objectifs de l'association ?

Notre but est de préparer nos athlètes physiquement et mentalement, tout en cultivant un esprit d'équipe dynamique et amusant. Les activités en extérieur se font notamment à travers la course à pied, le trail, le vélo et le triathlon avec 8 entraînements par semaine. Ces cours s'adressent à chacun-e dans la famille, tous les âges sont les bienvenus.

Quelles sont les nouveautés ou actualités du moment ?

L'association TLL a grandi de manière exponentielle ces dernières années. En 2024, près de 100 podiums ont été réalisés par plus de vingt-cinq athlètes ! Nous souhaitons développer les aptitudes en leadership de nos membres avec le plus d'expérience pour en faire des assistant-es et des coaches. L'été passé, notre premier camp a connu un beau succès.

Quels sont les projets ?

Intensifier les liens avec notre communauté et accroître le sponsoring. Continuer à élargir notre offre en trouvant des coaches qui réunissent compétence et motivation. Nous avons aussi à cœur de récompenser les athlètes pour leur engagement et allons organiser une cérémonie de remise des prix « Le Trophée Tout Terrain ». Mais surtout, nous voulons garder le plaisir de nous amuser en devenant toujours plus fort-es ensemble !

Pour plus d'informations : tll.ch

LUTRY D'AVANT

L'école du passé

Photo : collection privée Eric Ceppi

Sous l'ombre apaisante des arbres du début du siècle passé, le Collège de Corsy s'élève fièrement sur cette carte postale de 1914. À l'époque, le bâtiment occupait l'emplacement de l'actuelle salle de gym, du foyer et de la chapelle de Corsy. Le site a été transformé depuis, mais il conserve une place centrale dans la mémoire locale. Avec leurs tabliers et leurs couvre-chefs, les enfants incarnent la simplicité d'une époque où l'éducation et la vie quotidienne



s'entremêlaient dans un cadre bucolique. La carte postale a été expédiée par la famille Gaudard pour annoncer sa visite dominicale aux cousins

Blanc de Bussigny, « s'il fait beau ». Cette image rappelle un Lutry marqué par liens humains et la tranquillité de la vie de village.

DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

11 DÉC
Secteur Nord

15 JAN

8 JAN
Secteur Sud

8 JAN
Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

BOIRE OU CONDUIRE : IL FAUT CHOISIR !

La consommation d'alcool est la deuxième cause d'accidents après l'inattention. Même à faible dose, ses effets comme les troubles de la vision, le sentiment d'invincibilité, la fatigue ou l'allongement du temps de réaction augmentent considérablement les risques au volant. Pour éviter de prendre des risques, privilégiez les transports publics ou les taxis, désignez un-e capitaine de soirée qui ne boira pas, ne mélangez pas l'alcool avec les médicaments et proposez un taxi aux personnes alcoolisées.



TOPONYMIE DE LAVAUX

LE SAVIEZ-VOUS ? LE MOT LAVAUX SIGNIFIE « LA VALLÉE » (LA VAUX)

Étant donné que l'article est déjà inclus dans le nom, on évite d'ajouter un article masculin et on dit simplement « à Lavaux », « en Lavaux » ou « dans le vignoble de Lavaux ». En revanche, les expressions comme « le Lavaux », « au Lavaux » ou « du Lavaux » sont incorrectes pour désigner la région. Ces appellations sont exclusivement réservées aux vins produits dans le vignoble de Lavaux.

Informations : lavaux-unesco.ch

EN CHIFFRES

18
tonnes

En 2023, 18 tonnes de capsules Nespresso ont été déposées dans les écopoints de Lutry pour être recyclées aux frais du fabricant.

TRAVAUX

Plus de détails sur lutry.ch/travaux

CHEMIN DU MOULIN

La Commune a entrepris des travaux pour élargir le trottoir ouest de la partie inférieure du chemin du Moulin, entre le giratoire des Moulins et le chemin des Pâles. Le chantier a débuté le lundi 2 décembre 2024, pour une durée de trois semaines. Il s'inscrit dans la volonté d'aménager des infrastructures favorisant la mobilité douce.